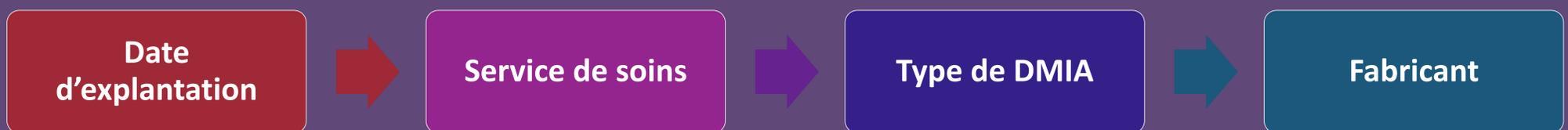


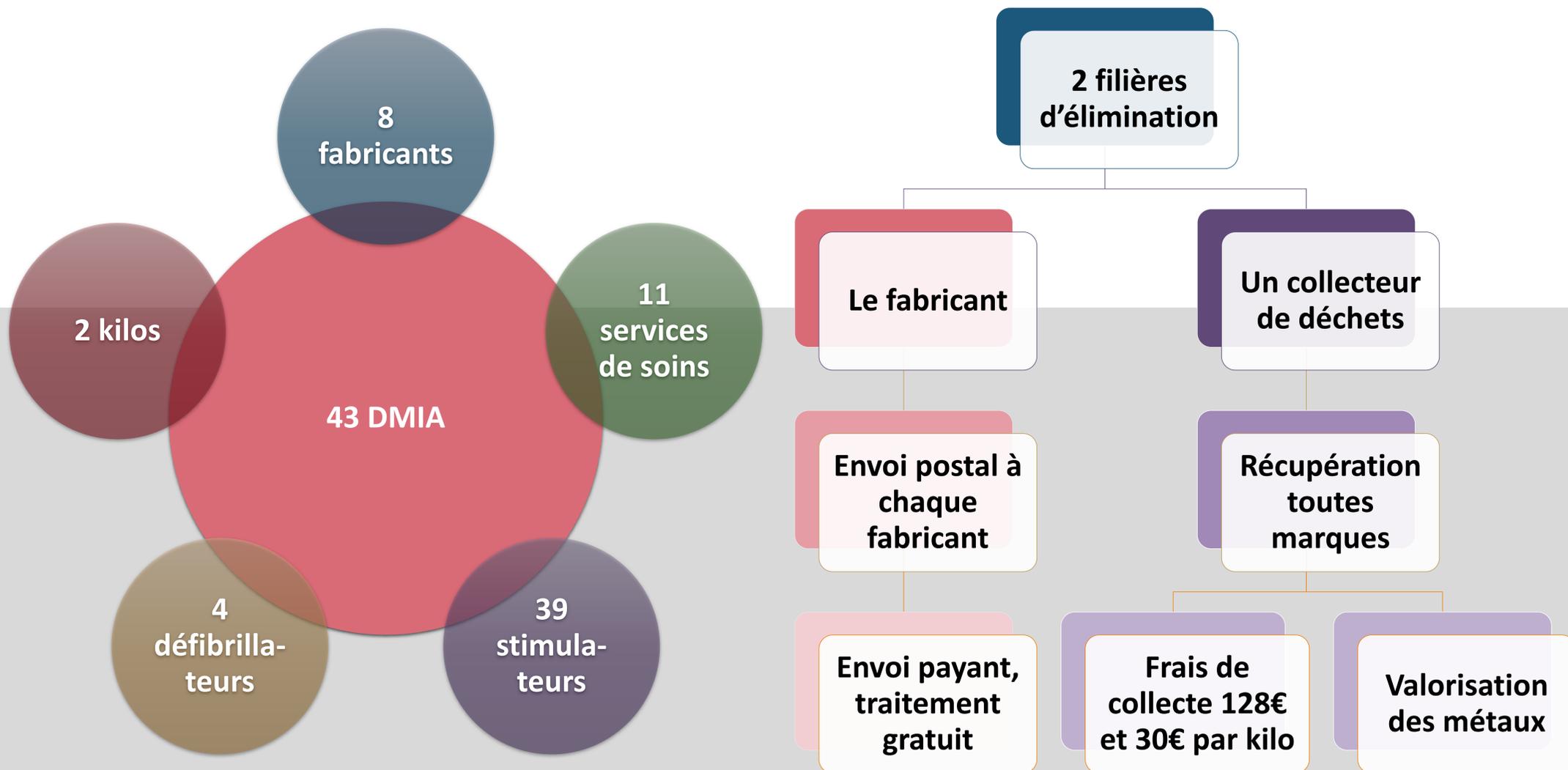
**Introduction** : Les stimulateurs et défibrillateurs cardiaques sont des dispositifs médicaux implantables actifs (DMIA), car ils fonctionnent avec une source d'énergie électrique. Ces DMIA sont explantés et éliminés par une filière spécifique lors du changement de boîtier ou décès du patient.

**L'objectif de notre travail est d'étudier les filières d'élimination afin de choisir une procédure adaptée à notre établissement.**

**Matériel et méthodes** : Une étude rétrospective a été menée d'août 2014 à décembre 2016 sur l'explantation des DMIA. Il a été recensé les filières d'élimination dans le respect de la réglementation en vigueur, leur coût ainsi que les données suivantes :



R  
E  
S  
U  
L  
T  
A  
T  
S



**Discussion/Conclusion** : Le traitement des DMIA par le fabricant engendre un coût variable selon le poids de l'envoi qui est à multiplier par le nombre de fabricant. Cette filière d'élimination est difficile à mettre en place avec un nombre variable de dispositifs et de fabricant. La filière d'élimination par un collecteur de déchets était la procédure choisie jusqu'à notre étude, pour un coût d'environ 200€ par collecte.



Notre réévaluation des filières d'élimination a mené à la signature d'une nouvelle convention pour le traitement des DMIA. Ceci a permis une valorisation des déchets tout en bénéficiant de la gratuité du traitement par une entreprise agréée.